



11.2.3.8. Vérification de concordance entre passagers et bagages

PROGRAMME :

- Connaissance des actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles;
- Connaissance des prescriptions légales applicables; connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation ;
- Connaissance de la menace interne et la radicalisation
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté;
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés;
- Connaissance des procédures d'intervention d'urgence;
- Connaissance des exigences et des techniques en matière de vérification de concordance entre passagers et bagages;
- Connaissance des exigences de protection pour le matériel des transporteurs aériens utilisés pour le traitement des passagers et des bagages.

Si une personne détient un titre de circulation aéroportuaire (TCA), la formation initiale 11.2.3.6 doit être complétée par la formation suivante :

- Compréhension de la configuration du poste d'inspection/filtrage et du processus d'inspection/filtrage;
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès et des procédures d'inspection/filtrage correspondantes;
- Connaissance des cartes d'identification aéroportuaires utilisées dans cet aéroport;
- Connaissance des procédures de notification; aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté

Pour les personnes ayant suivi la formation 11.2.6.2. complète (Accès sans escorte aux zones de sûreté à accès réglementé), ces compétences ne sont pas requises dans le cadre de la formation 11.2.3.8.

EVALUATION :

- Une évaluation formative est mise en place durant le processus d'apprentissage.
- Evaluation de la satisfaction de la formation sur grille individuelle d'évaluation de fin de formation (avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site).
- Evaluation individuelle écrite réalisée en fin de formation organisée, dans le respect de la réglementation DGAC, ceci afin d'évaluer les connaissances acquises ou en cours d'acquisition.
- Remise d'une attestation individuelle de formation établie selon la réglementation DSAC
- Questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid environ 6 mois après la fin de la formation.

MODALITE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Cours théorique avec méthodes directives et participatives, avec power-point et vidéos.
- Tests pratiques et mises en situation
- Un support de formation est remis à chaque participant, sous format papier ou numérique.

**POUR QUI :**

Personnel au sol
Personnel compagnie aérienne
Personnel d'escale

PREREQUIS :

Détention d'un titre de circulation
aéroportuaire ou d'une autorisation préalable
d'entrée en formation

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Savoir vérifier la concordance entre les
bagages de soute enregistrés et embarqués
dans l'aéronef, selon les procédures
réglementaires

Réf : 11.2.3.8.

1/2 jour / Intra ou Inter établissements
4 heures en présentiel
Devis sur demande du client

ACCESSIBILITE :

Quant à l'accessibilité aux personnes en
situation de handicap, elle dépend du lieu de
formation et du type de handicap au regard
des modalités d'accompagnement
pédagogique. Ces aspects seront à évoquer
impérativement au cours de l'entretien
préalable à toute contractualisation